



Région
Centre-Val de Loire

Conseil régional du Centre-Val de Loire
9, rue Saint Pierre-Lentin
CS 94117
45041 Orléans Cedex 1
Tél : 02 38 70 30 30 – Fax : 02 38 70 31 18
www.regioncentre-valdeloire.fr

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

045-234500023-20161216-16_05_12-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/12/2016

Publication : 16/12/2016



Délibération l'Assemblée Plénière

DAP N°16.05.12

UNANIMITE

OBJET : Désignation des représentants au sein de la nouvelle agence régionale de développement économique DEV'UP

Le Conseil régional, réuni en Assemblée plénière les **15 et 16 décembre 2016** après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil régional ;

Vu le code général des collectivités territoriale et notamment les articles L 4132-22 et L 4132-14 alinéa 2 ;

Considérant la création de la nouvelle agence régionale de développement économique dénommée DEV'UP

DECIDE

De désigner à l'Assemblée Générale :

- François BONNEAU
- Harold HUWART
- Fabien VERDIER
- Pierre COMMANDEUR
- Tania ANDRE
- Anne BESNIER
- Christelle de CREMIERS
- Michèle RIVET
- Laurence RENIER
- Jacques MARTINET
- Isabelle MAINCION
- Michel CHASSIER
- Daniel FRACZAK
- Jean-René COUEILLE

De désigner au Conseil d'Administration

- François BONNEAU
- Harold HUWART
- Fabien VERDIER
- Pierre COMMANDEUR
- Michèle RIVET
- Laurence RENIER
- Jacques MARTINET
- Daniel FRACZAK

Le Président du Conseil régional,



François BONNEAU

SIGNE ET AFFICHE LE : 16 DECEMBRE 2016

N.B. : Le Président susnommé certifie le caractère exécutoire de cette décision qui peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans, 28 rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans CEDEX 1, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification.